PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Amiante sous-section 4 : encadrement de chantier

À définir selon le parcours

Présentiel

Préparer l'organisation d'une intervention exposant au risque amiante et traduire les mesures du mode opératoire en consignes de chantier contrôlables.

CADRE DE LA FORMATION

Programme sur demande

Dates, tarif et organisation précisés sur proposition.

Objectifs pédagogiques

01 Repérer les informations nécessaires à l'intervention.

02 Organiser les ressources d'un scénario d'intervention.

03 Conduire un briefing compréhensible.

04 Hiérarchiser une anomalie d'intervention.

Public concerné

Encadrants de chantier organisant des interventions relevant de la sous-section 4.

Prérequis

Responsabilités, expérience et conditions médicales à préciser selon le parcours.

Méthodes pédagogiques

Positionnement à partir de situations professionnelles et lecture guidée de documents. Démonstrations commentées, exercices progressifs et débriefing avec grille d'observation. Retour sur les écarts et formalisation des points à consolider.

Modalités et délais d'accès

Positionnement et dossier. Accès estimé sous 2 semaines après validation, selon disponibilités.

Tarif et organisation

Sur devis. Dates, horaires, lieux et effectif précisés avant inscription.

Équipe pédagogique

Formateur spécialisé ; identité et profil transmis avant inscription.

Suivi de l'exécution

Émargement ou connexions, exercices, évaluations et bilan final.

Handicap et accessibilité

Adaptations à étudier avec le référent handicap. Contact PLURIEL ci-dessous.

Indicateurs de résultats

Satisfaction : 100 % (global PLURIEL).
Nombre de stagiaires : Prochainement.

PARLONS DE VOTRE PROJET
06 68 62 40 73 contact@plurielformations.com
15 rue Henri Sainte-Claire Déville, 60550 Verneuil-en-Halatte
PLURIEL - SIRET 85304237200039 - TVA FR87853042372

Amiante sous-section 4 : encadrement de chantier

Progression proposée : analyse du contexte, préparation, entraînement encadré, puis restitution. La place des exercices et les conditions de pratique sont adaptées au positionnement et précisées dans le programme retenu.

01 Analyser le dossier et les limites de la mission

- Périmètre du chantier, documents de repérage et processus de travail retenu.
- Rôle de l'encadrement de chantier dans la mise en œuvre du mode opératoire.
- Points à faire arbitrer en cas de dossier incomplet ou de changement de situation.

MISE EN PRATIQUE

Examiner un dossier fictif et établir une liste de réserves avant préparation du chantier.

02 Organiser les moyens et les séquences

- Implantation des zones, coactivité et circulation des personnes et matériels.
- Protections collectives et individuelles prévues par l'évaluation et le processus.
- Approvisionnement, décontamination et circuit des déchets dans le séquencement.

MISE EN PRATIQUE

Produire un plan d'organisation du plateau avec les points de contrôle et les moyens à vérifier.

03 Transmettre et vérifier les consignes

- Présentation de la tâche, limites, protections et critères d'arrêt.
- Vérification de la compréhension des opérateurs par reformulation et démonstration.
- Contrôle des pratiques, de l'état des moyens et de la traçabilité du chantier.

MISE EN PRATIQUE

Animer un briefing simulé puis relever des écarts préparés sur une séquence sans amiante.

04 Gérer les écarts et restituer le chantier

- Situation imprévue, défaillance de moyen et interruption du processus.
- Mesures conservatoires, alerte et conditions de reprise à faire valider.
- Compte rendu, suivi des déchets et retour d'expérience pour les interventions suivantes.

MISE EN PRATIQUE

Sur un scénario évolutif, tenir une main courante et présenter une demande d'arbitrage argumentée.

Matériel et conditions de pratique

- Dossier d'intervention fictif, mode opératoire, plan de zone et supports de briefing.
- Plateau sans amiante et équipements de protection correspondant au scénario retenu.

Documents de fin de formation

- Plan d'organisation, trame de briefing et main courante d'écarts.
- Bilan des acquis spécifique à l'encadrement de chantier.
- Attestation de compétences et certificat de réalisation selon la participation et les évaluations.

Positionnement initial

- Positionnement sur l'expérience de chantier, la fonction réellement exercée et les prérequis applicables.

Évaluation finale

- Étude de dossier, briefing observé et gestion d'un écart en simulation pratique.

Critères d'acquisition

- Détecter une lacune du dossier d'intervention.
- Relier chaque étape aux moyens de prévention prévus.
- Transmettre une consigne avec un critère de vérification.
- Appliquer un critère d'arrêt et une chaîne d'alerte.